

comme elle l'a dit elle-même, de la pompe somptueuse avec laquelle les cérémonies du culte s'exécutent dans cette première église de la chrétienté la jeune puritaire résolut de faire un scandale après l'office. Quand l'église fut presque entièrement vide, elle s'approcha de la balustrade du maître-autel et souilla plusieurs des nombreux cierges allumés autour de la statue de Saint-Pierre ; puis elle se dirigea vers la célèbre statue assise du même apôtre, placée à l'extrémité de la nef, et dont tous les catholiques qui visitaient l'église ont l'habitude de baisser le pied, et pour ridiculiser cette pratique elle jeta à la tête de la statue son manchon en soie, et ensuite elle fit lécher un des pieds de la statue par un petit chien qu'elle tenait sous le bras. Prise en flagrant délit par un des bedeaux, lady T... a été arrêtée et conduite à la prison de la ville. Déjà le procureur-général du tribunal d'inquisition dressait contre la jeune Anglaise l'acte d'accusation de sacrilège, crème qui, aux termes des lois existantes, entraîne la peine capitale, lorsque le pape, instruit de ce qui s'était passé, ordonna que l'affaire serait supprimée, en disant : C'est une jeune femme, une enfant, pardonnez-lui, elle ne savait pas ce qu'elle faisait. Néanmoins lady T... n'a été remise en liberté qu'après avoir pris par écrit un engagement formel de quitter Roine dans les vingt-quatre heures, et de ne jamais revenir dans cette ville. Elle est en effet partie, le jour même pour Naples.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

La Saint-Jean-Baptiste à Québec.—Jamais depuis que cette société existe, il ne s'était fait de semblables préparatifs, jamais on n'avait vu tant de zèle, tant d'ardeur, tant de nationalité, dans la population canadienne-française de cette ville. Québec, cette ville abandonnée, commercialement déserte, cette ville déchue de sa splendeur première, semblait, hier, avoir repris son ancienne activité, et le sang paraissait circuler dans ses veines avec une vie inaccoutumée. On eût dit une fiancée parée de ses habits de noces. Aussi c'était un jour de fête et de culte national, un jour de remémorances et un jour d'espoir. Le présent et le passé se donnaient la main, se touchaient comme les deux extrémités d'un arc. Depuis plusieurs jours on travaillait à orner les rues par lesquelles la procession devait passer, et l'ensemble offrait un aspect majestueux et rayonnant tout à la fois. Nous voudrions rendre justice à tout le monde, et signaler tous les frais d'une activité surabondante, d'un zèle plus démonstratif ; mais du moins nous en citerons quelques uns, et si nous en omettons, qu'on accuse notre mémoire, mais que l'on croie à notre bonne volonté. Dans la rue Saint-George, faubourg Saint-Jean, il y avait une voûte de verdure de quatre-vingt pieds de long et toute garnie de pavillons à l'intérieur ; c'était l'œuvre colossale de M. Lécoyer, musicien, de M. Drolet, maître forgeron, et d'une autre personne dont nous ignorons le nom. La rue d'Aiguillon, dans toute sa longueur, était superbement décorée d'arbres, de pavillons et d'arcs de verdure ; Les marchands de la Basse-Ville, et surtout ceux de la rue du Fort et de l'escrlier Champlain, méritent une citation particulière. Dans la rue du Fort on croyait marcher sous un immense dais tant les pavillons s'y pressaient, et, dans l'escalier, aux pavillons se rejoignaient comme une forêt de sapins qui ne laissait qu'un étroit passage. Mais ce n'était pas que dans les endroits que nous venons de citer qu'il y avait des décos ; car c'était ici arcs de triomphe, pavillons, là, festons, couronnes, guirlandes de verdure, et partout des arbres des deux côtés du chemin ; et Saint-Roch a déployé son zèle accoutumé.

À 8 heures et demie à peu-près la procession formant un total de 12 à 15 cents personnes avec toutes ses bannières, ses drapeaux, etc., et le corps de musique de M. Sauvageau en tête, partait de l'Esplanade où étaient venues se rencontrer les diverses sections pour se rendre à la demeure de l'honorable Président, et de là à l'église de Notre-Dame, où devait se chanter une messe solennelle. Tout le monde était bien et décentement habillé, et c'était un beau coup d'œil que celui qu'offrait cette longue suite d'hommes marchant silencieusement et joyeusement trois par trois et croyant accomplir un religieux devoir. Ces hommes allaient donner une base solide à leur institution, en l'appuyant sur la religion de leurs pères. M. O'Reilly a prêché sur l'avantage pour la société du christianisme sur le paganism, et sur son influence sur la civilisation.

A l'issue de la messe, il pleuvait, et, après quelque hésitation, le commissaire ordonnateur a donné avis que la procession était remise à 5 heures du soir, s'il faisait beau. À 5 heures, le temps n'était pas parfaitement rassuré, mais il ne pleuvait pas et le magnifique cortège a parcouru les rues indiquées à l'avance dans le programme, partout salué par des détonnations continues d'armes à feu, et dans la rue Saint-Jean, Haute-Ville, un pavillon s'est baissé pour saluer les bannières. La procession qui n'était pas d'abord aussi nombreuse que le matin, l'est nécessairement grossie, par les membres en grand nombre qu'elle prenait sur son passage. Après deux heures de marche, elle est arrivée devant la demeure du Président, à qui des saluts ont été donnés ainsi qu'aux autres officiers. *Journal de Québec.*

Voici ce que le *Canadien* ajoute dans son numéro du 26 juin :

Grace au beau temps qui a reparu lundi dans l'après-midi, la procession de la Saint-Jean-Baptiste a pu se réorganiser à 5 heures, et après avoir parcouru les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch, la basse et la haute-ville, elle a reconduit chez lui l'honorable maire, président de la société, qui de sa porte adressa aux sociétaires une courte allocution, à laquelle il fut répondu

par de bruyantes acclamations, et la foule se dispersa, la musique jouant le *Cod save the Queen*.

Hier soir environ 300 membres de la société se sont réunis dans un banquet préparé par M. Grace, dans la salle du théâtre, qui avait été décorée pour l'occasion dans le meilleur goût. Un peu après huit heures, l'honorables président est venu prendre sa place au milieu des plus vifs applaudissements et la musique a joué l'air national. Après le repas, le président porta les santes suivantes qui furent bues, à la mode des tempérants, avec tous les honneurs. En proposant la troisième, il fit un discours dont chaque phrase fut couverte d'applaudissements. Les discours qui suivirent les autres santes furent aussi vivement applaudis. Nous regrettons de ne pouvoir donner que les santes avec les noms des orateurs.

1.—*Sa Majesté la reine et la famille royale.*—Comme femme, elle a droit à nos hommages ; comme souveraine à notre dévouement. L'amour d'un peuple libre fait sa force comme il fait sa gloire et son bonheur.—Musique : *Cod save the Queen*.

2.—*Au gouverneur général.*—Ses vertus privées lui ont acquis l'estime et la reconnaissance générale.—Musique : *Old English Gentleman*.

3.—*La Saint-Jean-Baptiste et ceux qui la célèbrent.*—Puisse cette fête, en unissant de plus en plus les Canadiens, les engager à se prêter un mutuel appui, à nourrir dans leur cœur ce sentiment d'orgueil national, qui inspire et soutient les peuples dans la carrière du progrès ; le succès dans cette voie est le seul gage de salut pour les Canadiens.—Musique : *A la claire Fontaine*.—Discours par M. le président.—Chanson par M. P. Plamondon.

4.—*À la Patrie.*—Tout pour elle.—Livrons-nous en ce jour aux transports que son amour excite dans nos coeurs. Jouissons et vivons dans elle, souffrons et mourrons pour elle.—Discours par M. Charles Taché.—Chanson, *Sol Canadien*, chantée par M. E. Doucet.

5.—*Au peuple, source de tout pouvoir.*—*Air Canadien, Marche de Jean-Baptiste.*—Discours de M. Anger.

6.—*Le Clergé Canadien.*—Il joint à sa mission divine celle non moins sainte d'instruire la jeunesse : il est devenu ainsi l'apôtre de la civilisation comme il était celui de la morale.—Musique.—*Prière de Moïse*.—Discours par M. le docteur Bardy.

7.—*La Presse libérale.*—Gardienne des libertés, elle éclaire les rois et les peuples sur leurs devoirs et sur leurs droits. Fille du génie, elle répand les lumières sous les lambris dorés du riche comme du pauvre, et rend ainsi les hommes égaux par l'intelligence.—Discours par M. Chauveau.—Musique : *la Parisienne*.

8.—*L'Education* : le grand nivelleur que redoutent les despotes. C'est par elle que les peuples comme les individus améliorent le plus efficacement leur sort.—Discours par M. Derome.—Musique : *Air canadien*.

9.—*A nos frères exilés.*—Puisse le bonheur de revoir leur patrie et l'accueil de leurs compatriotes leur faire oublier les souffrances qu'ils ont endurées dans l'exil !—Chanson : *Dans un cachot*, chantée par M. Aurèle Plamondon.

10.—*Sur Sociétés Saint-Jean-Baptiste et autres sociétés bienfaisantes.*—Le sentiment de nationalité n'est jamais plus noble que lorsqu'il inspire la bonté sainte.—Discours par l'honorable T. C. Aylwin.—Musique : *Le bon citoyen*, chanté par M. Dubord.

11.—*A l'Agriculture et à l'Industrie.*—Sources de richesses et de puissance pour les peuples, elles assurent leur bonheur et leur liberté.—Discours par M. Ulric Tessier.

12.—*A la jeunesse de tous les pays.*—Comme l'arbre, elle grandit noble et forte, et porte en elle sa sève. Puisse son énergie se manifester utilement en fruits dont la patrie s'égorgeille !—Discours par M. A. Plamondon.—Musique : *Air canadien, Marche de Pierrot*.

13.—*A la France, pays de nos ancêtres.*—Nous devons respecter le sol qui les a vu naître et auquel nous devons notre nationalité. En vain voudrait-on effacer ce fait de notre mémoire : cet abandon, qui serait d'un cœur abject, n'est point d'ailleurs, dit quelqu'un, dans la nature de l'homme. On n'oublie pas la langue dans laquelle on a reçu les caresses de sa mère, dans laquelle on a fait l'amour ; la langue qui nous a donné nos premières idées, qui exprima celles que nous avons créées ; la langue dont les expressions rappellent ces moments de bonheur, de plaisir, et de gloire, est appuyée, sur le souvenir qui console la vieillesse, ces impressions profondes passent des pères aux enfants et de génération en génération.—Musique.—Chanson, *La France*, chantée par M. Louis Lemoine.

14.—*Le beau sexe.*—Il règne par la douceur ; son sceptre est la beauté, sa couronne l'innocence ; ses pleurs sont ses armes auxquelles rien ne peut résister.—Discours par M. Rhéaume.—Musique.—Chanson par Napoléon Balzaretti.

FRANCE.

Le mois de mai est second en graves enseignemens.

En 1834, La Fayette mourut au mois de mai.

En 1834, c'est dans ce mois encore que meurt Jacques Lassalle.

Lassalle et Fayette étaient les deux mobiles principaux de la révolution de juillet. Ils étaient les deux portraits de la royauté du 9. août.

Fidèles tous deux aux idées de l'insurrection, tous deux sont morts dans la disgrâce du gouvernement qu'ils avaient élevé de leurs propres mains ; et l'on se souvient que Jacques Lassalle a demandé solennellement pardon à Dieu et aux hommes de ce qu'il proclamait son erreur.